

Question écrite N° 2696

Maîtrise des coûts de l'aide sociale

Régulièrement le Jura apparaît en tête de liste des statistiques en matière de prestations d'aide sociale, alors qu'un canton rural, comme le nôtre devrait plutôt se retrouver en bas du classement, soit : chez les mieux-lotés.

Pour analyser plus profondément cette anomalie statistique plusieurs questions se posent et nous remercions le Gouvernement d'y répondre.

1. Quel est le pourcentage de personnes, enfants compris, bénéficiant de prestations d'aide sociale au jura ?
2. Quelles sont les proportions des bénéficiaires par catégorie d'âge et niveau de formation ?
3. Quelle est la part d'étrangers au bénéfice de telles prestations, avec quel statut et depuis quand sont-ils en Suisse ?
4. Est-ce que des nouvelles dispositions sont prévues pour mieux maîtriser, voir diminuer les coûts ?
5. Quelle est l'évolution des montants totaux attribués en comparaison à d'autres cantons ou communes suisses ?

Delémont, le 03.12.2014

Pour le groupe UDC
Thomas Stettler

